

L'ISLET.—Malade depuis quatre semaines, incapable de vaquer à mes occupations, et encore moins de sortir, je me recommandai à la Bonne sainte Anne, lui promettant que, si elle me donnait assez de forces pour pouvoir assister aux exercices du renouvellement de la retraite et des quarante heures, je ferais publier cette grande faveur dans les *Annales*.

Je viens donc m'acquitter de ce devoir si doux avec une bien vive reconnaissance, puisque sainte Anne m'a exaucée, espérant qu'elle me continuera sa protection pour mon complet rétablissement.—Dame N. D.

NOUVELLE, COMTÉ DE BONAVENTURE, P. Q.—La Bonne sainte Anne a guéri mon père d'un gros mal de gorge : Merci, merci, Bonne sainte Anne ! je vous demande la guérison de ma mère et la mienne, s'il vous plaît, Grande Sainte.—A. M.

GASPÉ.—Depuis quatre ans je souffrais d'une maladie douloureuse ; j'étais forcée de garder le lit durant chaque hiver. N'espérant plus aucun soulagement, je mis toute ma confiance en la Bonne sainte Anne ; mon espérance ne fut pas déçue. Je fis deux pèlerinages à son sanctuaire de Beaupré et un troisième avec mon mari en juillet 1893, et j'eus l'insigne faveur d'être exaucée.

Maintenant je puis vaquer aux soins de mon ménage. Gloire et reconnaissance à notre bonne Mère !

Dame J. B. BERNATCHEZ.

---

Je, soussigné, certifie que les faits ci-dessus mentionnés sont exacts.

E. DUFOUR, Ptre.